ricorde, qu'en cet enfant le Vieil Adam soit enseveli, de telle façon que l'Homme Nouveau puisse naître en lui ; amen ».

De ce Corps en quelque sorte antimystique[1], il nous faut « faire mourir les œuvres » (Rom., 8 : 13) ; c'est lui tout entier, « le Corps de la Chair » (Col., 2 : 11), qu'il nous faut dépouiller, le Corps ou l'organisme au sein duquel se transmet, de membre en membre, cette nature déchue que Paul appelle « la Chair », le « Corps de notre humiliation » (Phil., 3 : 21), que le Christ, lorsqu'Il remettra toutes choses à son Père pour que « Dieu soit tout en tous », aura métamorphosé au point de le rendre conforme à ce σῶμα Χριστοῦ dans lequel Il trouve sa gloire et sa plénitude (Éph., 1 : 23). Nous voici armés pour continuer notre lecture de Romains, 6. Plus que jamais, derrière le drame humain de Chute et de Salut qu'esquisse saint Paul, derrière les deux acteurs principaux, le Vieil et le Nouvel Adam, chacun d'eux tête d'un organisme auquel il infuse *sa* vie et *sa* nature, se dessinent ou se devinent deux grandes ombres : Dieu et Satan.

Donc, jusqu'à présent, nous formions tous ensemble, en tant qu' « enfants de la colère », un corps où se perpétuait le péché. Mais ce péché, avec une initiale minuscule, conçu comme un état qui se propage et se transmet, comme une nature, c'est la μορφῆ, le caractère essentiellement distinctif de ce Vieil Homme, de ce premier Adam, tête et corps, chef et membres, qui se trouve avoir, en l'époux d'Ève, l'initiateur de sa perte (comme le Corps mystique possède, dans le Christ Jésus, celui de son salut ; cf. Hébr., 2 : 10), et dans tous les fils d'Adam, les héritiers de cette malédiction, qui n'ont pas renoncé à la succession de leur ancêtre. Dans ce parallèle, où le Nouvel Adam abandonne sa nature humaine à l'Esprit de Vérité, de sorte qu'elle coïncide avec la divine, le Vieil Homme, lui, « marche d'après l'Esprit qui agit dans les fils de la désobéissance » (Eph., 2 : 2, texte que nous réexaminerons plus loin). Or, il ne faut plus que « le Péché règne encore en notre Corps mortel », en ce Corps qui transmet à ses membres la mort. Aux concupiscences qui l'agitent en guise de vitalité, cessons d'*obéir*. Mortifions, réduisons à la disparition, à l'anéantissement, les « membres » que le « Corps du Péché » possède, répandus « à la surface de la terre » (Col., 3 : 5), puisqu'il nous faut « détruire ce Corps » (Rom., 6 : 6), qui ne ressuscitera pas, lui, trois jours après ! Ces membres, ne les livrons plus en esclavage « au Péché, comme des *instruments* d'iniquité ». Cette dernière expression nous rappelle la définition de l'esclave en Droit romain : *servus non tam vilis quam nullus*, instrumenti *genus vocale*. Nous qui sommes passés de la Mort à la Vie, de la « puissance de ténèbre » (dite aussi « monde des ténèbres »), à l' « admirable Lumière » de Dieu (qui est le Christ), de la « puissance de Satan à Dieu », c'est-à-dire « dans le royaume de son Fils bien-aimé » (Luc, 22 : 53 ; Jean, 19 : 11 ; Actes, 26 : 18 ; Éph., 6 : 12 ; Col., 1 : 11 ; 1 Pierre, 2 : 9 ; cf. 1 Jean, 2 : 8), « parce que Celui qui est en nous est plus grand que *celui qui est dans le monde* », et en qui, par une réciproque immanence, « le monde est tout entier plongé » (1 Jean, 4 : 4 ; 5 : 19), « le Péché perdra sur nous sa seigneurie » (chez Paul, les mots apparentés à κύριος — ici, κυριεύσει — font presque toujours allusion au Christ, fût-ce pour exprimer l'antagonisme) ; nous devons « nous donner intégralement à Dieu, comme vivants, de morts que nous étions, et offrir à Dieu nos membres », ces « membres » du Corps que nous sommes nous-mêmes, « en guise d'instruments opérant la justice » (Rom., 6 : 12-14).

1. Cf l'Excursus I sur « l'*autre* Corps mystique ».